COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS



Montreuil, le 24 septembre 2019

ACTION INTERPROFESSIONNELLE DU 24 SEPTEMBRE 2019

CONSTRUISONS LES SUITES !!!

La CGT a appelé l'ensemble des salariés au plan interprofessionnel à se mobiliser ce jour par la grève et en participant aux manifestations en territoires, pour développer notre système de retraite actuel, l'emploi et les salaires.

La Fédération CGT s'est inscrite dans ce processus pour d'une part contester la réforme du ferroviaire et ses conséquences, ainsi que pour sauver notre protection sociale.

Le projet de réforme des retraites, engagé par le Président de la République et son gouvernement sur la base du rapport « Delevoye », est un enjeu majeur pour l'ensemble des salariés du public ou du privé.

Il ne s'agit pas seulement d'une réforme des régimes spéciaux, dont celui des cheminots, mais bien d'un choix de société qui détruit les solidarités au profit d'individualisations (système à points) et à terme de la mise en place d'un système de retraite par capitalisation.

La CGT propose des solutions pour financer le régime de retraite par répartition de tous les salariés (développer l'emploi stable, augmenter les salaires, établir l'égalité salariale dans les entreprises...).

Les cheminotes et les cheminots, avec la CGT, estiment que « l'équité », « l'égalité » ne peuvent s'entendre que lorsqu'elles améliorent les conditions de vie et de travail de l'ensemble des salariés. C'est le sens de l'histoire sociale.

Force est de constater que les choix opérés par le gouvernement sont à l'opposé de cette conception.

Nous revendiquons:

- L'extension du régime spécial à l'ensemble de la branche ferroviaire :
- L'ouverture des droits à une retraite à taux plein à 55 ans et 50 ans pour l'ensemble des cheminots exerçant un métier reconnu à pénibilité avérée;
- L'attribution d'une bonification de 2 ans par enfant pour le calcul de la retraite des cheminotes;
- Une pension d'un montant égal à 75 % à celui correspondant à la dernière position occupée pendant au moins 6 mois;
- Une pension d'un montant minimum égal au SMIC, lequel doit être au minimum à 1 800 euros;
- La prise en compte pour le calcul de la retraite de l'ensemble des éléments de rémunération ;
- La revalorisation des salaires et des taux de cotisations sociales, pour financer la réponse aux besoins des cheminots.







Lucides et mobilisés

A la mi-journée, plus d'un cheminot sur quatre tous collèges et tous services se sont mobilisés à l'appel de la Fédération CGT des Cheminots et de Solidaires.

Près de 25 000 cheminots ont agi ce jour, soit 10 000 de plus que lors de la manifestation nationale des cheminots actifs et retraités du 04 juin dernier à l'appel des quatre organisations syndicales représentatives à la SNCF.

Le gouvernement adopte la politique du « chausse-pied » pour faire passer ses réformes régressives.

C'est ce qu'il tente de faire sur les retraites, c'est ce qu'il a fait concernant l'avenir de la SNCF et des cheminots en 2018.

Pour la CGT, cette bataille se poursuit. Si les premières conséquences se font sentir (fermetures de guichets, de gares, de lignes, restructurations en tous genres, suppressions d'emplois...), les cheminots, avec la CGT, agissent du local au national.

Gouvernement et direction de la SNCF ne peuvent plus se réfugier derrière un simulacre de concertations. Nous exigeons l'ouverture de négociations à même de répondre aux revendications portées par la CGT.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des Cheminots continuera de travailler sans relâche à l'élargissement de la mobilisation en combattant la division, le chacun pour soi, le rejet de l'autre et la stigmatisation de certaines professions, sur la base de propositions offensives, réalistes et efficaces qui sont connues de tous.

La Fédération CGT des Cheminots appelle d'ores et déjà à agir sur les sites ferroviaires, dans la semaine du 30 septembre au 04 octobre 2019 sur l'emploi, les salaires et nos conditions de travail, autant de leviers qui participent au financement de notre régime de retraite et à l'amélioration du service public SNCF.

F É D É R A T I O N Nom :	C G T D E S C H E M I N O T S J'ADHÈRE À LA CGT EDENATION CST CHEMINOTS 253, Pue de Paris - Case 546 33 515 MCNTREUIL Cadex Tel: 01.55 58.84.40 orga@cheminotogt.fr www.cheminotogt.fr Www.cheminotogt.fr Red dites plus: « Que fait la CGT ? » FAITES-LA!
Position de rémunération :	Nom du secteur: Tél : Tél : Syndicat : Tél